



ROI MORVAN COMMUNAUTE

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE
PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

(Suivant décret 2015-1827 du 30 décembre 2015)

ANNEE 2016

Service déchets ménagers – août 2017

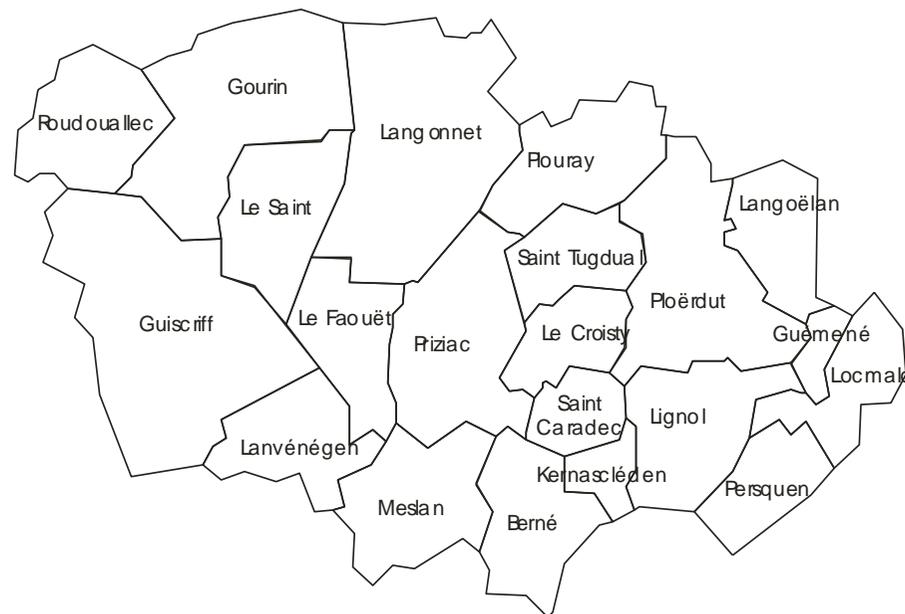
LE TERRITOIRE

21 communes, typologie « rural dispersé ».

25 476 habitants (pop. INSEE) - 28 961 population DGF.

764 km².

En moyenne 33 habitants au km², pas de surclassement saisonnier.



LES COMPETENCES EXERCEES

Déchets résiduels (OMR)



Compétence Collecte
Compétence Traitement

RMCom
SITTOM-MI

Collectes séparatives – prévention



RMCom
SITTOM-MI - RMCom

Déchèteries



RMCom
RMCom

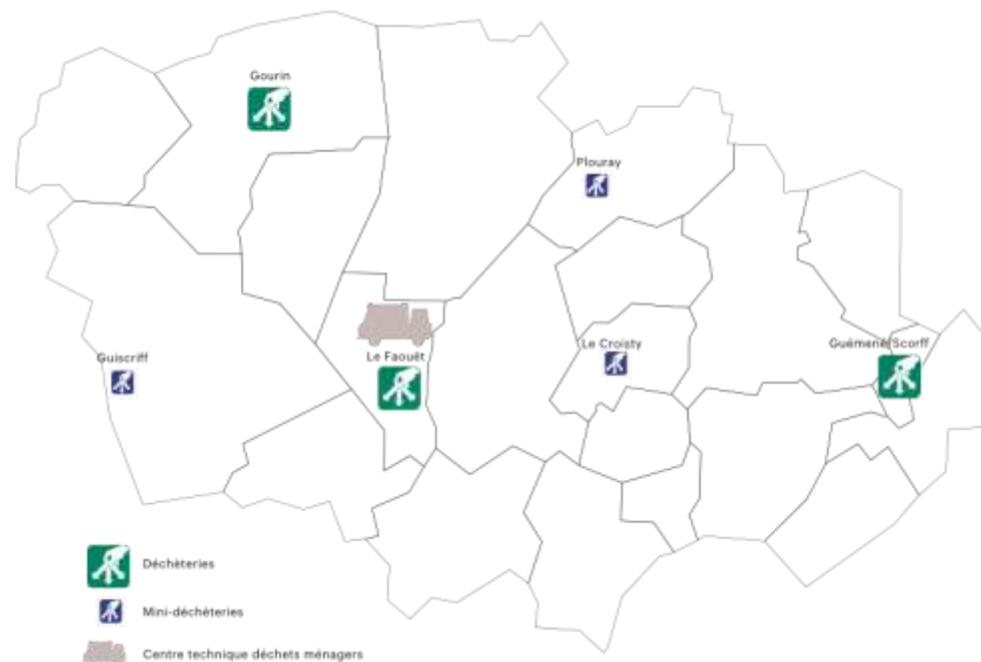


Roi Morvan Communauté, qui a la compétence collecte et déchèterie, est adhérente au SITTOM-MI qui a la compétence pour le traitement des ordures ménagères et de la collecte des emballages.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Flux collecté	Mode de collecte	Organisation de collecte	Fréquence majoritaire
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte et points de regroupement	Régie, 4 équipes	Une fois par semaine majoritaire (C1)
Emballages de collecte sélective	Points de regroupement	Régie, 1 équipe	Une fois par quinzaine (C0.5)
Verre, journaux-revues-magazines	Apport volontaire	Prestataires	Selon le taux de remplissage, C1 à C0.5 en majorité
Encombrants, végétaux, gravats, bois, métaux, cartons, DEEE, DDS, piles, batteries, lampes, ...	Déchèteries	Prestataires	Selon le taux de remplissage

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : DESSERTE ET COLLECTE

Conteneurisation systématique.

Desserte en bacs de regroupement :

Toutes les zones rurales et 18 des 21 bourgs.

Environ 2400 bacs 660 l, collectifs.

Desserte en bacs individuels :

Maintien dans les zones agglomérées antérieurement dotées :
(Gourin et Roudouallec).

Zone patrimoniale de Guéméné/Scorff.

Moyens de collecte :

1 base de collecte au Faouët.

4 véhicules de collecte :

3 bennes de collecte latérale et 4 agents.

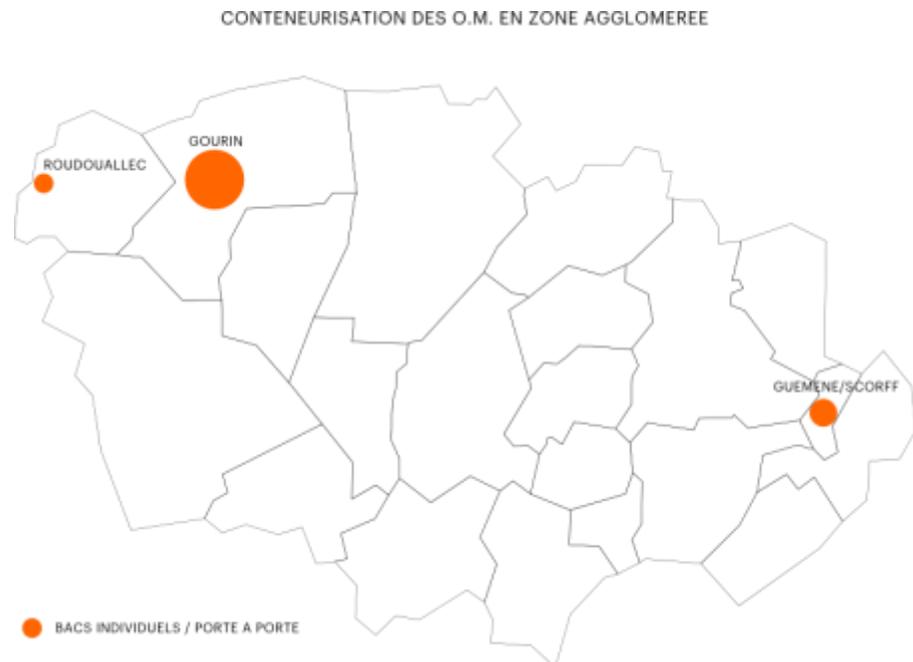
1 benne arrière et 3 agents.

120 464 km et 12 271 h de collecte et transfert OMR.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne, ménage ou non ménage, a accès à un point de collecte en bac de regroupement.

Environ 191 non ménages disposent de bacs dédiés (du bac individuel au site équipé de 24 bacs 660 l 4 roues).



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte des déchets résiduels auprès des ménages :

20 communes en C1 (1 fois par semaine), environ 94% de la population.

1 commune en C2 (2 fois par semaine) dans la zone agglomérée du Faouët, environ 6% de la population.

Fréquence de collecte auprès des «gros producteurs» :

La collecte des gros producteurs est réalisée lors de la collecte des ménages.

Les circuits ne sont pas distincts.

Il s'agit d'entreprises, d'établissements publics, de certains points recyclage :

Collecte 1 fois par semaine (C1) à rarement 1 fois par jour (C5).

Majoritairement 2 fois par semaine (C2) quand cela existe.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C2).

Conteneurisation supplémentaire temporaire.

En fin de collecte, 2 modalités existent pour le transfert des déchets au centre de traitement : dépose de caissons amovibles repris par le transporteur désigné par le syndicat de traitement ou transport direct par la collectivité jusqu'à l'incinérateur pour les bennes classiques.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité n'a pas défini les déchets assimilés aux déchets ménagers pris en charge par le service.

La collectivité n'a pas défini de tonnage ou volume hebdomadaire maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DE DECHETS RESIDUELS

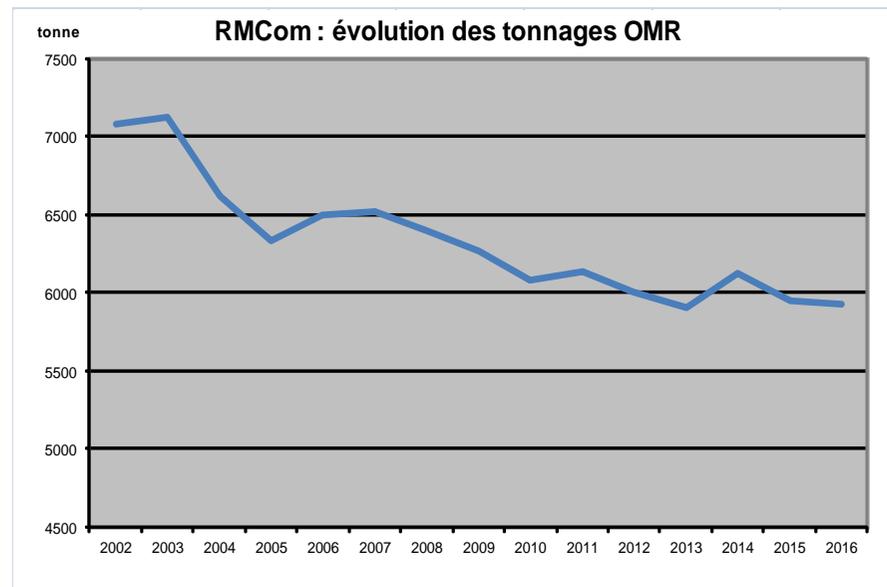
Déchets résiduels

Dont collecte OMR :	5866.34 tonnes, 1271,52 tonnes incinérées à Carhaix, 4594.82 incinérées à Pontivy.
Dont refus de tri réellement incinérés :	64.20 tonnes.
Total :	5930.54 tonnes.

Les tonnages collectés baissent légèrement, les ratios restent stables : la production moyenne est de 233 kg/habitant INSEE/an et de 205 kg/habitant DGF/an.

Baisse des tonnages de 2.4% par rapport à 2010.

La collecte des OMR est livrée directement en fin de collecte à l'incinérateur lors de collecte en benne arrière ; sinon les caissons sont déposés et repris par un transporteur du syndicat de traitement.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

Fourniture de sacs de pré-collecte aux habitants, deux volumes de dotation :

- sacs de 50 l : 233 000 sacs (+16%),
- sacs de 100 l : 163 000 sacs (+37%).

Soit un total de 27950 m³ ou environ 1.1 m³ par habitant.

Desserte en points de regroupement matérialisés par des cages en bois ou des parcs métalliques grillagés (et quelques bacs de collecte pour certains établissements).

Environ 431 points installés dans les communes, au prorata de la population, et dans quelques établissements.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : FREQUENCE DE COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES EN SACS

Fréquence de collecte habituelle :

Collecte une fois tous les quinze jours (C0.5) en majorité.

La collecte peut être plus fréquente pour certains points de collecte.

1 benne de collecte arrière, 2 agents.

38 162 km et 2 717.75 heures de collecte et transfert.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de la fréquence de collecte.

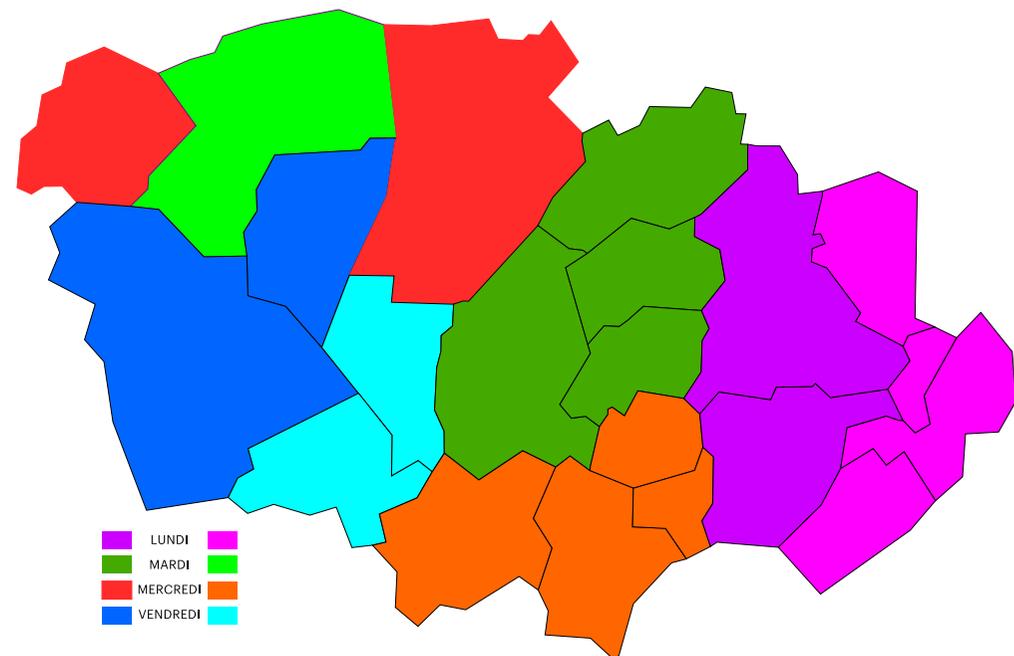
Les mesures alternatives sont :

- Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C1).
- Conteneurisation supplémentaire saisonnière.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

17 bénéficiaires non ménages disposent de contenants dédiés.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DES EMBALLAGES LEGERS

Emballages légers, collectés en sacs : plastiques, métaux, cartons, complexes.

440 tonnes de collecte sélective entrante avant tri, faible hausse.

Ratio de tonne entrante par habitant : 17.3 kg/habitant INSEE/an, soit 15.2 kg/habitant DGF/an.

11.18% taux moyen d'indésirables suivant caractérisations : en baisse.

Les nouveaux plastiques des indésirables sont valorisés et non plus incinérés depuis 2012.

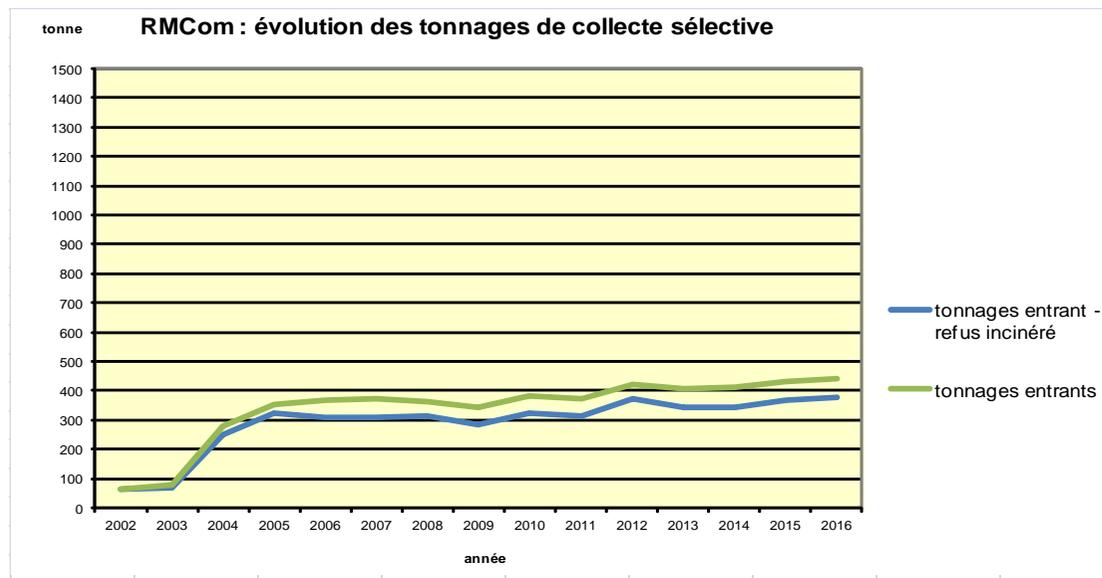
Pour tenir compte de l'évolution des indésirables, la présentation du graphique est reformulée.

Il s'agit ici des tonnes produites collectées, valorisables (collecte entrante moins refus réellement incinérés) : 375.99 tonnes.

Une performance nette de 14.76 kg/habitant INSEE/an et de 12.98 kg/habitant DGF/an

La progression des tonnages est de 15% par rapport à 2010.

La collecte sélective est acheminée par le véhicule de collecte au centre de tri.



INDICATEURS TECHNIQUES - EMBALLAGES LEGERS : PERFORMANCES PAR MATERIAUX

Répartition en poids de la fraction valorisée, c'est-à-dire issue de la collecte des sacs jaunes et expédiée aux filières pour valorisation. La fraction valorisée est de 406.19 tonnes en tenant compte du stock de 2015 présent au centre de tri.

Les plastiques : 37%.

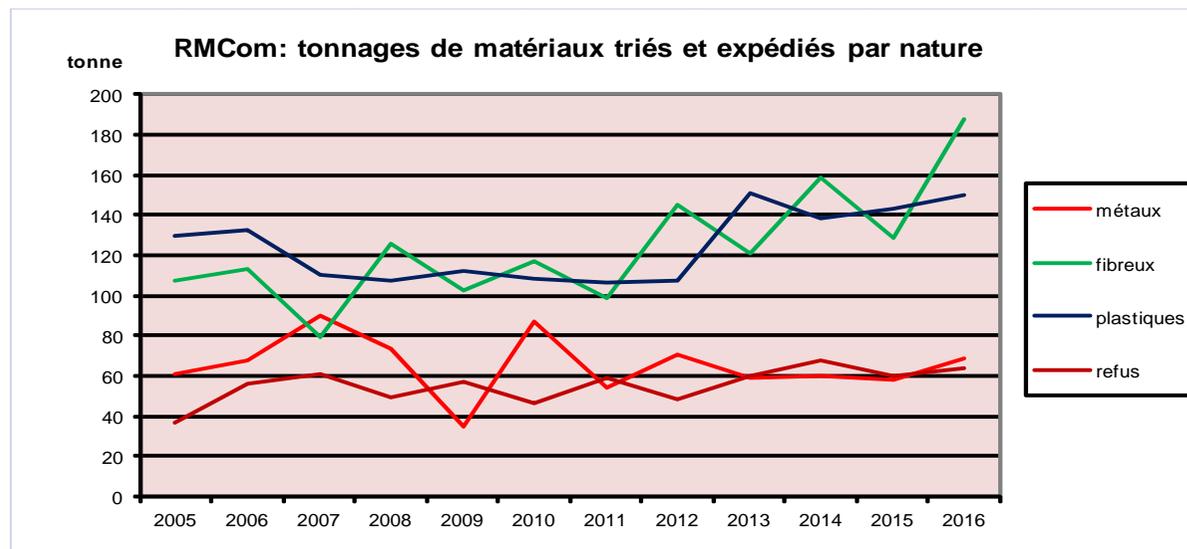
Les métaux : 17%.

Les fibreux : cartons, briques, journaux revues magazines (JRM) présents : 46%.

Le stock de produits triés en début d'année est de 64.33 tonnes.

Les tonnes expédiées et valorisées représentent 406.19 tonnes et les refus de tri incinérés 64.21 tonnes.

Le stock de produits triés est de 36.54 tonnes, en attente d'expédition, en fin d'année.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU PAPIER

Desserte en points d'apport volontaire :

Collecte par un prestataire, livraison directe au repreneur à Naizin pour valorisation.

67 colonnes installées dans les communes.

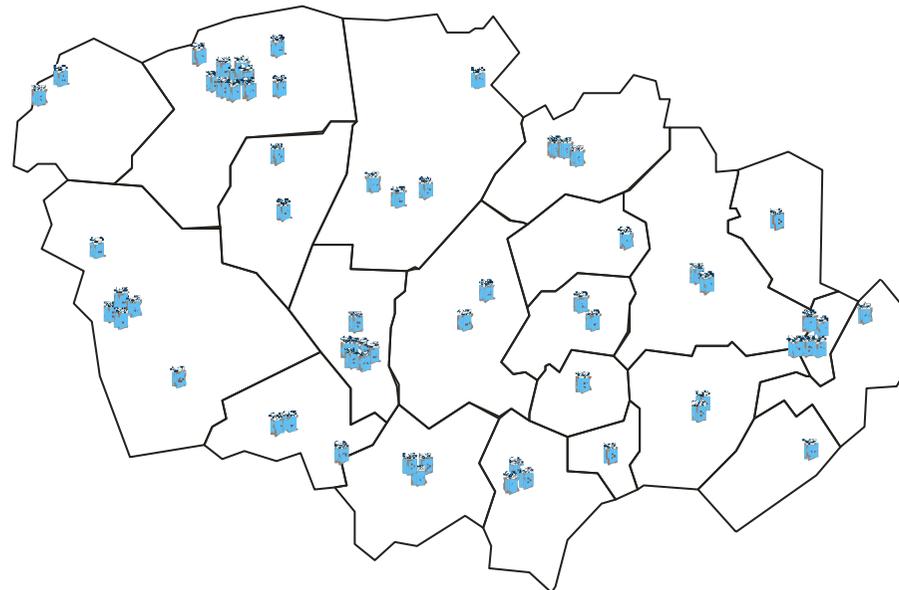
Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 782 levées (baisse de 8.75%).

6293 km et 182.25 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 65%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.

Collecte séparative : le papier



Carte d'implantation des points de collecte des papiers

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU PAPIER

Papier : journaux, magazines, revues, papiers de bureaux, enveloppes simples.

443.14 tonnes. Les collectes associatives sont nombreuses mais les tonnages collectés par ce biais ne sont pas connus.

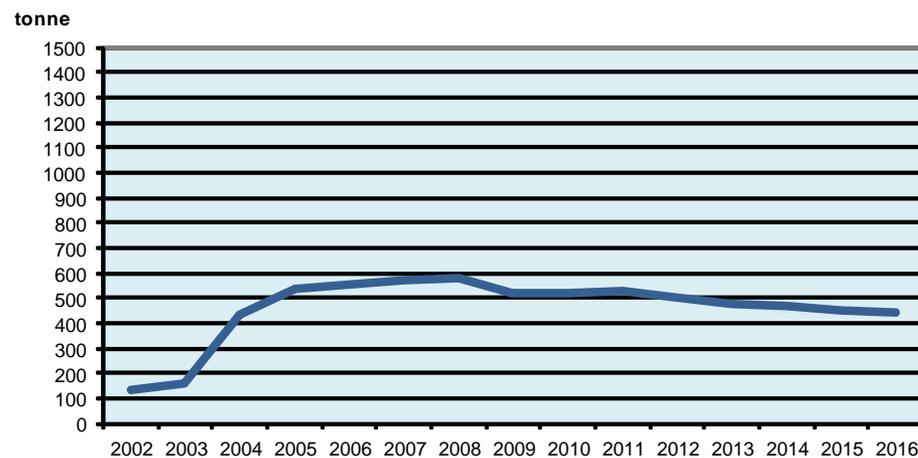
Pas d'observation à la livraison.

Une performance de 17.39 kg/habitant INSEE/an et 15.30 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages se poursuit : -13 % comparé à 2010.

Le papier est livré directement en fin de collecte au repreneur (proximité du collecteur).

RMCom : évolution des tonnages de collecte des papiers : journaux, magazines, revues



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU VERRE

Desserte en points d'apport volontaire : 80 colonnes installées dans les communes.

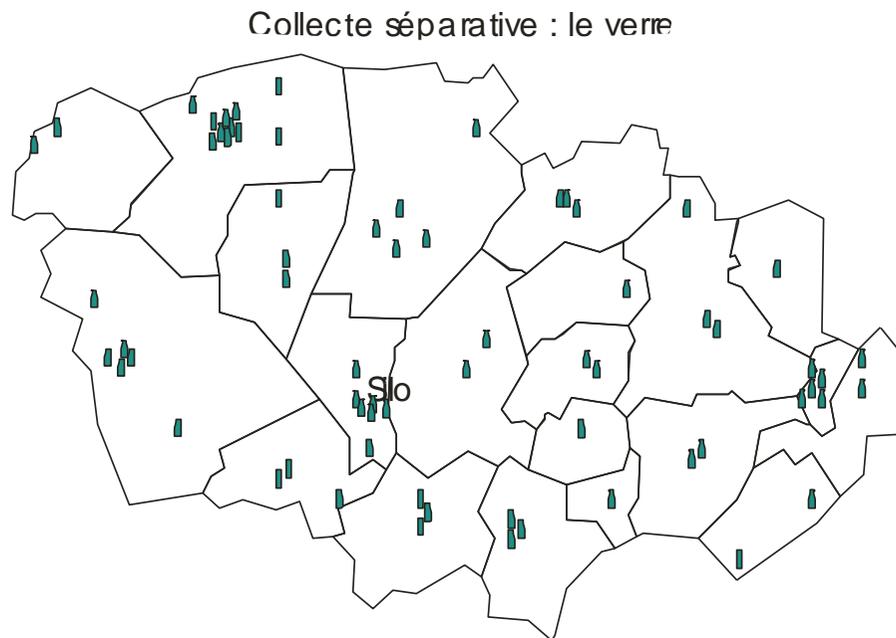
Collecte par un prestataire, stockage dans un silo de RCom au Faouët.

Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 1869 levées (baisse de 5.4%).

8963 km et 314 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 58%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.



Carte d'implantation des points de collecte du verre

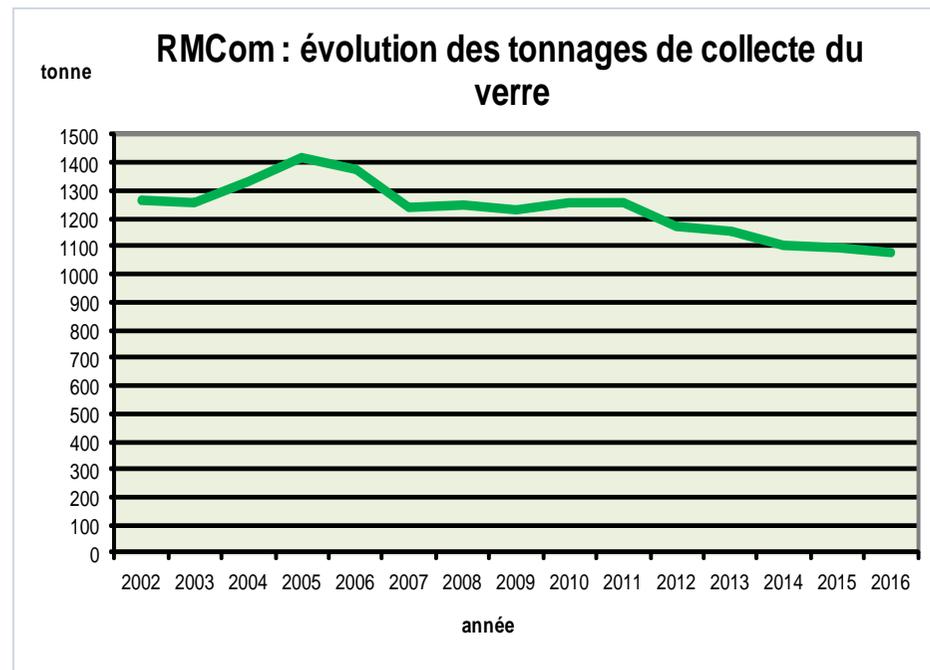
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU VERRE

Verre : flaconnages ménagers (bouteilles, pots...)
1077.64 tonnes, en légère baisse continue.

Une performance de 42.30 kg/habitant INSEE/an et de 37.21 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages se poursuit : -13% en comparaison de 2010.

Le verre est vidé dans un silo de la collectivité au Faouët. Il est rechargé en semi-remorques pour expédition au repreneur hors région : 38 rechargements durant l'année.



INDICATEURS TECHNIQUES – COLLECTE SELECTIVE ASSOCIATIVE - TEXTILES

Retritex a disposé depuis plusieurs années 16 conteneurs de collecte des textiles dans 12 communes couvrant environ 76% de la population de RCom. La Croix Rouge a disposé des conteneurs à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

Le total de textile collecté pour valorisation sur le territoire de RCom par ces associations est de 50.93 + 10.32 tonnes : 61.25 tonnes de textiles usagés.

Les textiles sont réutilisés (environ 44%), transformés pour la fabrication de chiffons ou d'isolants (40%) ou valorisés sous forme énergétique (16%).



INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Ordures ménagères

Renseignement des usagers.

Collectes séparatives et prévention

Articles dans les journaux communaux et communautaires, à la demande.

En partenariat avec le Sittom-mi

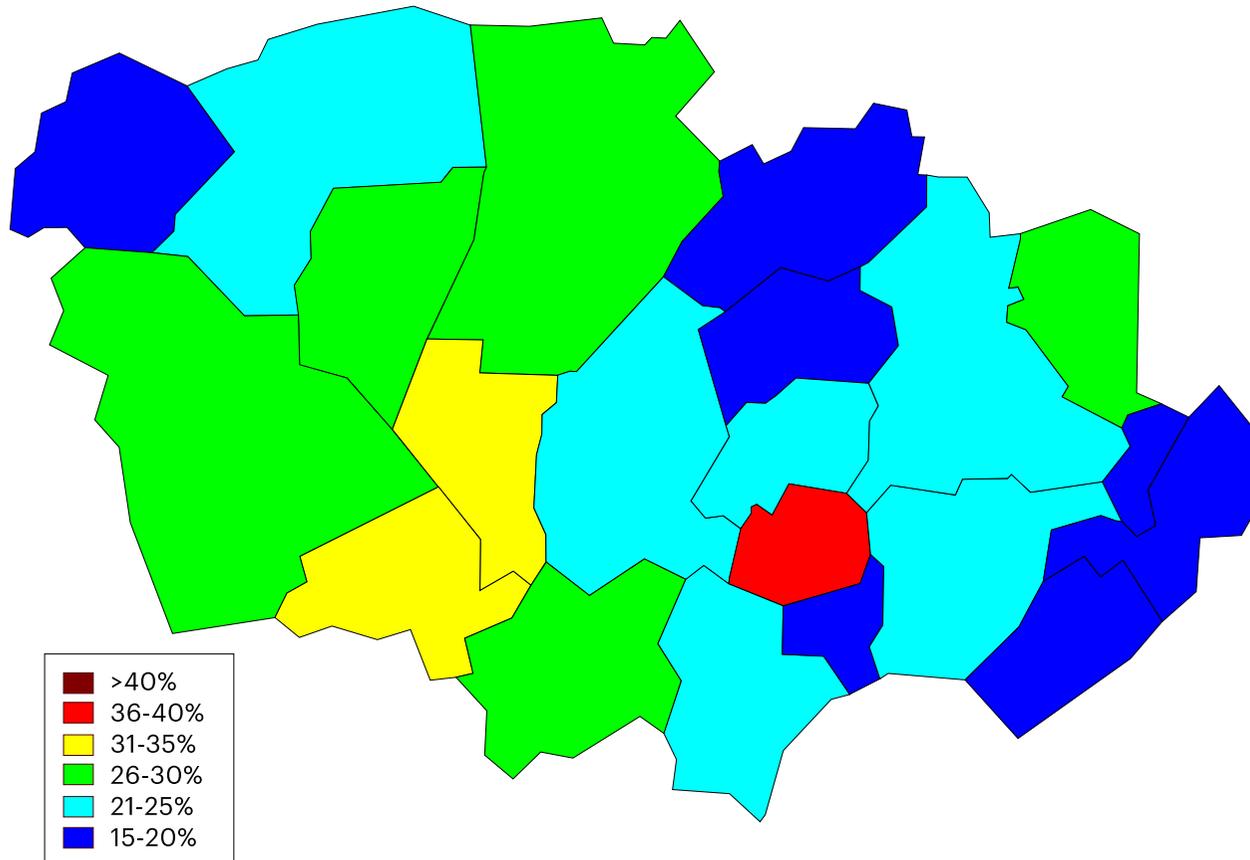
Animations lors de la semaine du développement durable.

Animations lors de la semaine de la réduction des déchets.



INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Composteurs mis à disposition dans l'année : 90, dont 31 composteurs de 320 l et 59 composteurs de 800 l.
Total cumulé depuis le premier programme : 2913 commandes soit environ 25% des ménages.



INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : RECYCLERIE RECUP'R

Ouverture de la recyclerie, atelier et magasin, en août 2014, Zi de Pont Min au Faouët. L'équipement fonctionne avec une équipe en chantier d'insertion et 2 encadrants. En 2016, 17 personnes ont travaillé à la ressourcerie.

1 conteneur de collecte par déchèterie à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët. Une personne pour l'accueil des apporteurs 3 jours par semaine dans chaque déchèterie.

Cette année, 51.35 tonnes en provenance des déchèteries ou directement apportées par les personnes ont été vendues.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : IMPLANTATIONS

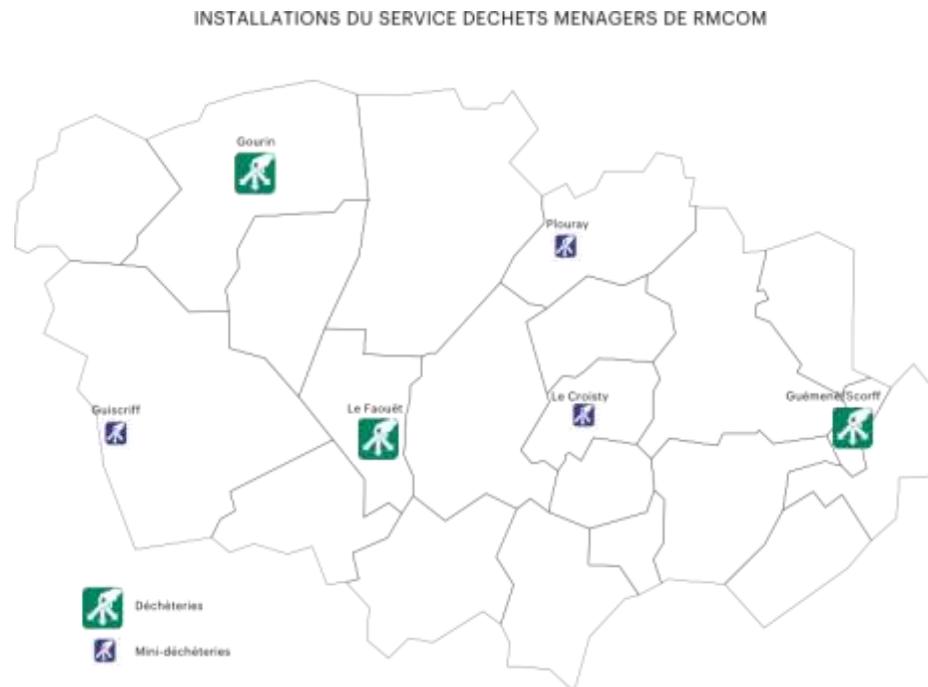
Six déchèteries :

3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guiscriff, Plouray.

Depuis le changement de réglementation, 4 déchèteries sont classées ICPE (déclaration contrôlée). Les deux installations du Croisty et de Plouray ne relèvent plus du régime ICPE.

Une déchèterie dans un rayon de 12 km pour les ménages.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES

Produits de déchèteries durant l'année :

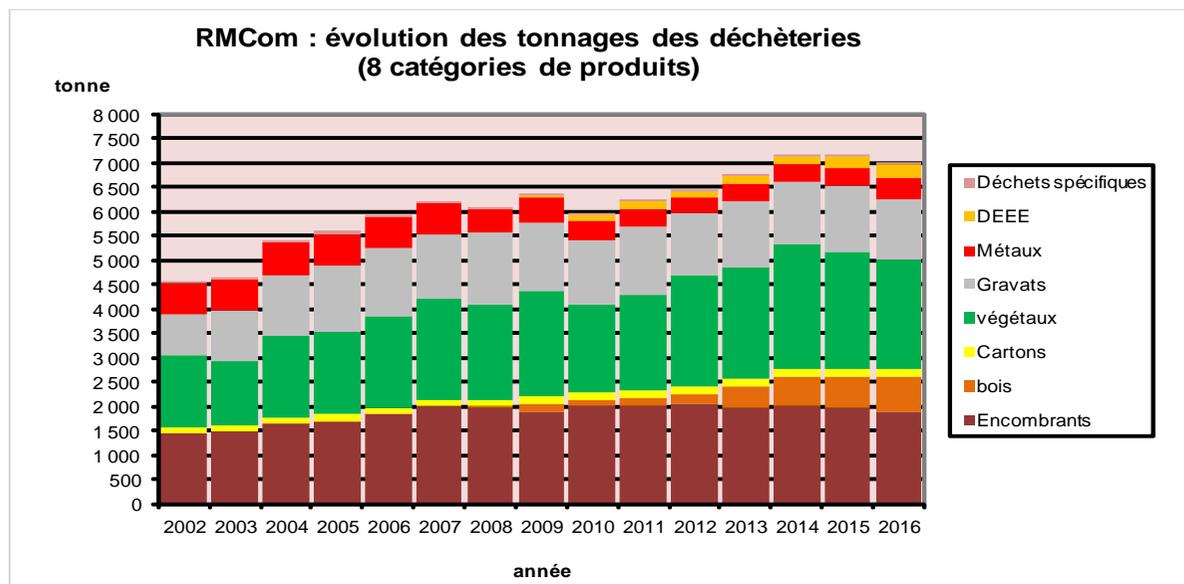
Encombrants :	1899.86 tonnes	75 kg/hbt INSEE, 66 kg/hbt DGF	Cartons :	166.82 tonnes	6.5 kg/hbt INSEE, 5.7 kg/hbt DGF.
Végétaux :	2233.00 tonnes	88 kg/hbt INSEE, 78 kg/hbt DGF	DDS	37.54 tonnes.	
Gravats :	1245.70 tonnes	49 kg/hbt INSEE, 43 kg/hbt DGF	huiles moteurs	14.16 tonnes	} 2.5 kg/hbt INSEE, 2.2 kg/hbt DGF.
Bois AB :	700.68 tonnes	27 kg/hbt INSEE, 24 kg/hbt DGF	Polystyrène	7.16 tonnes	
Métaux :	4560.4 tonnes	18 kg/hbt INSEE, 16 kg/hbt DGF	Piles	2.60 tonnes.	
DEEE :	268.86 tonnes	11 kg/hbt INSEE, 09 kg/hbt DGF	Lampes et néons	0.96 tonnes.	

Même s'ils sont présents, papier, verre, emballages légers en sacs, textiles et objets réutilisables ne sont pas comptabilisés en flux de déchèteries.

7033.39 tonnes collectées, soit une légère baisse (-2%) après la stagnation de 2015.

La production est de 276 kg/habitant INSEE/an et 243 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages ont augmenté de 18% au regard de 2010.

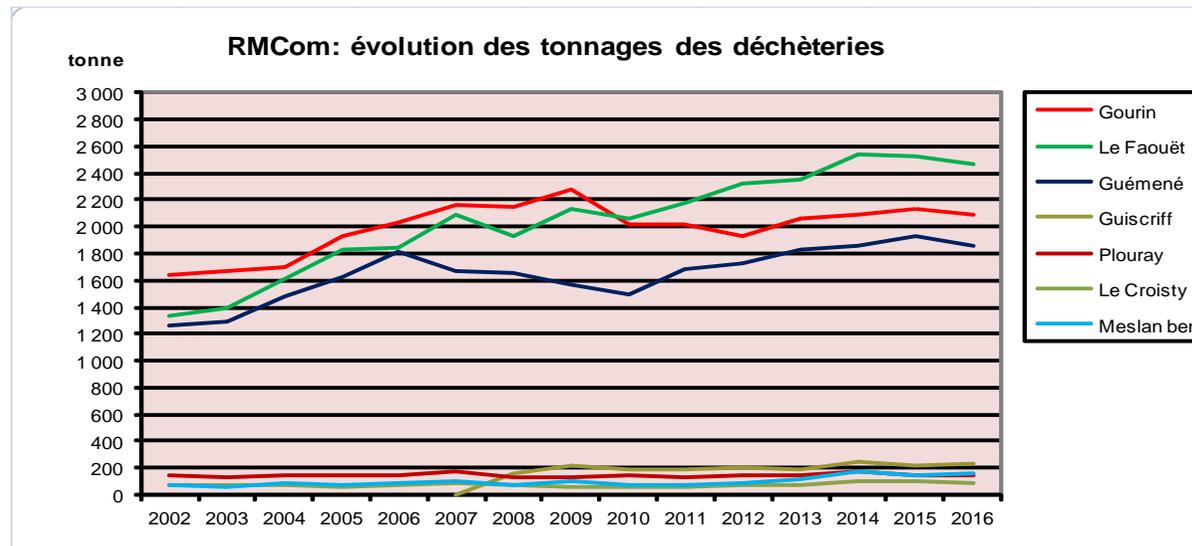


INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES PAR SITE

Tonnages cumulés : nombre de catégories selon règlement intérieur des déchèteries.

Le Faouët :	2 466 tonnes + 165 t de végétaux de Meslan.
Gourin :	2 086 tonnes.
Guémené/Scorff :	1 858 tonnes.
Guiscriff :	236 tonnes.
Plouray :	138 tonnes.
Le Croisty :	84 tonnes.

Seuls deux sites n'enregistrent pas de baisse de tonnages en 2016 : Guiscriff et la benne à végétaux de Meslan.

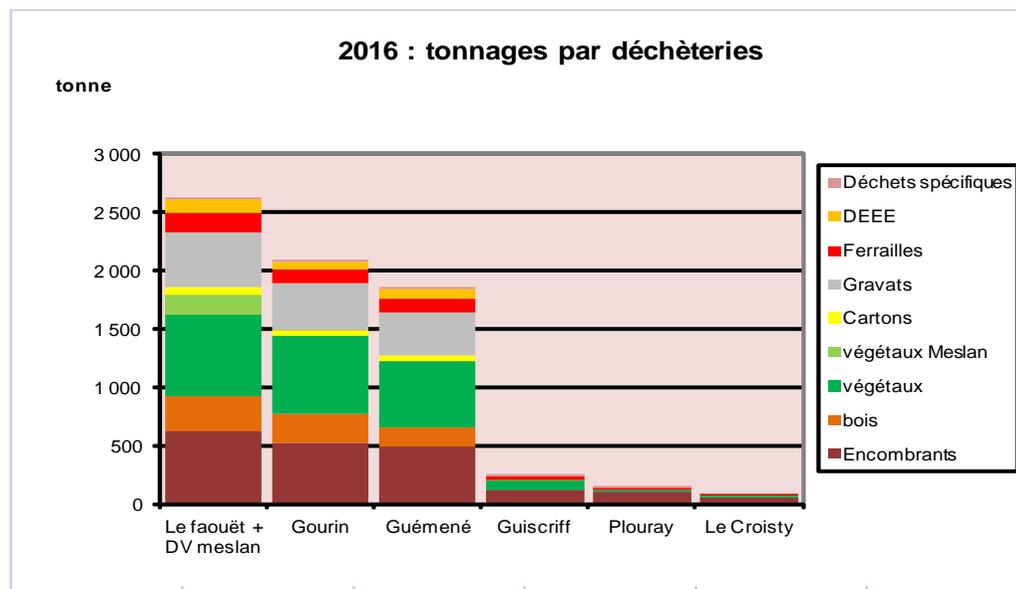


INDICATEURS TECHNIQUES – DECHETERIES : DETAIL DES TONNAGES PAR SITE

La déchèterie la plus productive est celle du Faouët, pour tous les produits, notamment les déchets verts.

2016	Encombrants	gravats	végétaux	bois	cartons	ferrailles	DEEE	polystyrène	DDS	huiles	piles	lampes néons	Total
Le Faouët	621.18	477.68	702.22	296.3	62.90	166.74	116.402	2.85	14.234	3.88	1.316	0.408	2464.73
Gourin	521.18	406.1	674.1	242.16	50.64	108.36	69.262	1.46	8.765	2.92	0.407	0.309	2084.82
Guémené/Scorff	489.02	361.92	573.04	162.22	46.02	121.72	83.194	2.85	11.775	5.49	0.879	0.251	1858.38
Guiscriff	122.04		79.48		7.26	23.44			2.764	0.9			235.88
Plouray	101.82		12.26			22.81				0.97			137.86
Le Croisty	44.62		27.06			12.97							84.65
Meslan			164.84										164.84
Total	1899.86	1245.7	2233	700.68	166.82	456.04	268.858	7.16	37.538	14.16	2.602	0.968	7033.39

Le taux de valorisation des produits de déchèteries est de 55% (41% suivant les modalités de l'ORDB).



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : FREQUENTATION

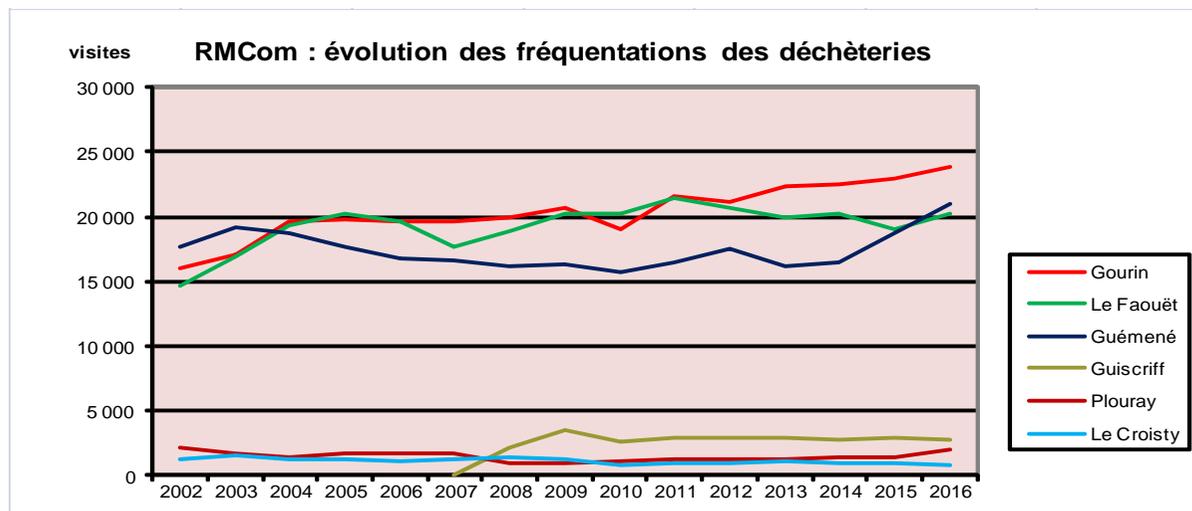
Une visite est le passage d'un usager dans une déchèterie. Le comptage des fréquentations est manuel.

70 542 visites ont été comptées, correspondant à 2.8 visites/habitant INSEE/an ou 2.4 visites/habitant DGF/an, en progression.

Site	heures annuelles d'ouverture	visites comptées	% du total des visites	nombre moyen annuel de passage par heure d'ouverture.
Le Faouët :	1352 heures d'ouverture	20 238 visites.	29% de visites	14 visites par heure d'ouverture.
Gourin :	1352 heures d'ouverture	23 812 visites.	34% de visites	17 visites par heure d'ouverture.
Guémené :	1352 heures d'ouverture	20 931 visites.	30% de visites	14 visites par heure d'ouverture.
Guiscriff :	364 heures d'ouverture	2 791 visites.	4% de visites	8 visites par heure d'ouverture.
Plouray :	364 heures d'ouverture	1 950 visites.	3% de visites	4 visites par heure d'ouverture.
Le Croisty :	156 heures d'ouverture	820 visites.	1% de visites	6 visites par heure d'ouverture.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Dans les 3 déchèteries principales, sur base déclarative, 2.6% des visites sont des entreprises et 1.3% des établissements publics.



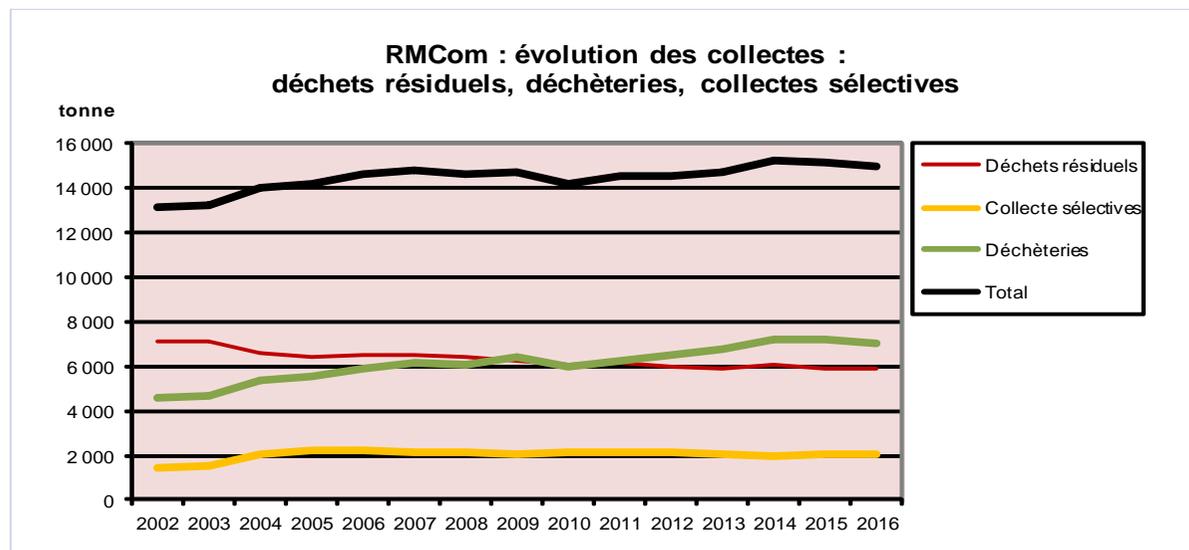
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : EVOLUTION DES FLUX PAR MODE DE COLLECTE

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés sont de 14 922 tonnes, soit 586 kg par habitant INSEE et par an ou 515 kg par habitant DGF et par an. Les tonnages de prévention liés à Récup'R ne sont pas comptés comme déchets.

Les tonnages globaux diminuent un peu du fait d'une légère baisse pour tous les flux.

Les collectes sélectives (emballages, papiers, verre, textile) stagnent globalement, en raison la baisse des tonnages de verre et de papier que la progression, depuis 2012, de la collecte des emballages légers ne compense pas.

Depuis 2010, la hausse des tonnages des déchets ménagers et assimilés est de 5.5%.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DISTINCTION PAR ORIGINE DES DECHETS

Etant collectés en mélange, les déchets des ménages ne sont pas distingués des déchets assimilés des non ménages.

INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : TYPE ET LIEUX DE TRAITEMENT PAR FLUX DE DECHETS

Ordures ménagères résiduelles :

Incinération aux incinérateurs de Pontivy (SITTOM-MI) et Carhaix (SIRCOB), valorisation vapeur ou électricité, recyclage des mâchefers. Le rapport annuel du SITTOM-MI peut être consulté sur le site internet www.sittommi.fr.

Collectes sélectives :

Incinération des refus de tri au SIRCOB à CARHAIX, avec valorisation énergétique.

Valorisation matière des emballages auprès des filières retenues par le SITTOM-MI, hors région. Les collectes sont triées au centre de tri ECOTRI à GLOMEL.

Valorisation matière locale des papiers (ECOFEUTRE à Naizin).

Déchèteries :

Enfouissement des gravats sans valorisation en ISDI (GUYOT à Saint Goazec).

Enfouissement du tout venant sans valorisation en ISDND (SITA OUEST à Gueltas).

Compostage des déchets verts (ECOSYS à Plouay).

Valorisation matière après mise en balle du carton (PAPREC à Ergué Gaberic).

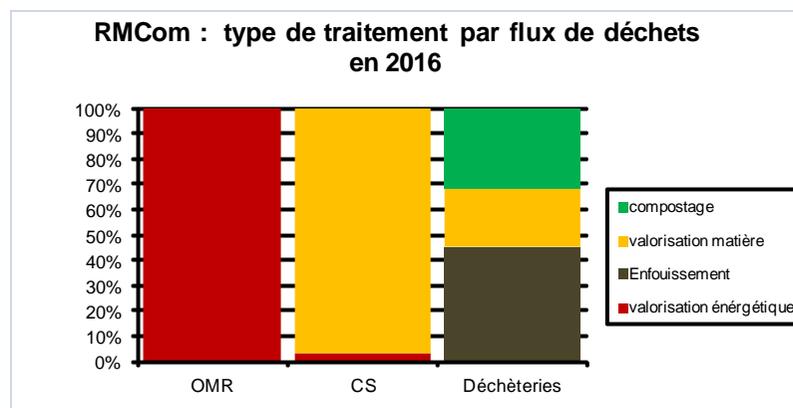
Valorisation matière des métaux (ROMI à Quimper, regroupement pour broyage).

Valorisation matière du bois (GUYOT à Kervignac, regroupement).

Valorisation matière pour l'essentiel des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les piles.

Valorisation énergétique pour la majeure partie des déchets diffus spécifiques (DDS)

Régénération des huiles.



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : - EVOLUTION DES FILIERES DE TRAITEMENT

Evolution 2016 :

39 % de valorisation matière : recyclage et compostage : 5808 tonnes.

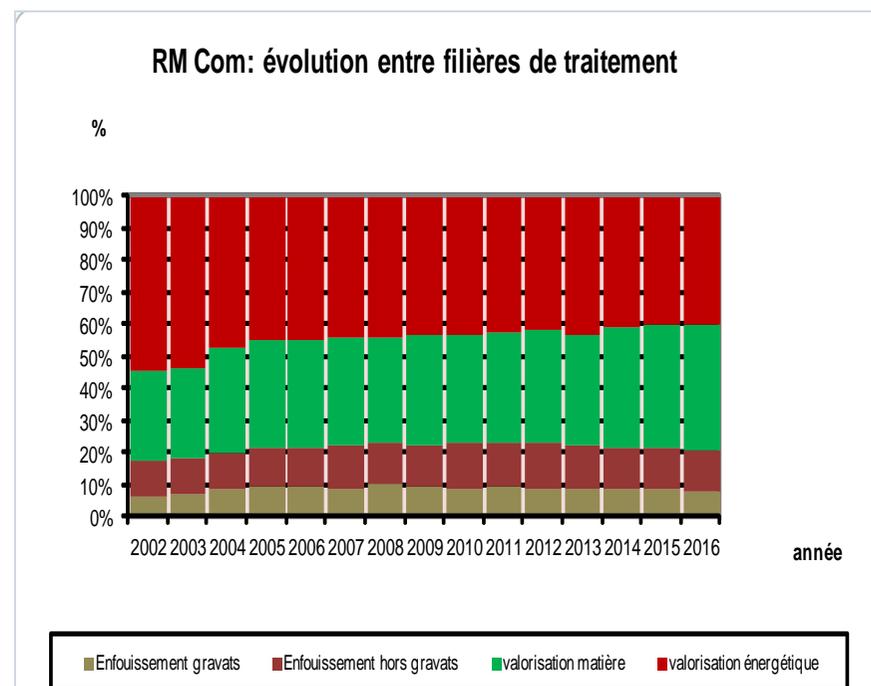
40 % de valorisation énergétique : 5968 tonnes.

21 % d'enfouissement (gravats inclus) : 3146 tonnes.

La valorisation matière progresse du fait des quantités plus importantes de bois, ferrailles et DEEE apportées en déchèterie.

79 % des déchets collectés connaissent une forme de valorisation.

Depuis 2010, la quantité de déchets non dangereux hors inertes admis en installation de stockage a baissé de 4%.



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : SYNTHÈSES - REPARTITION PAR FILIERES DE TRAITEMENT



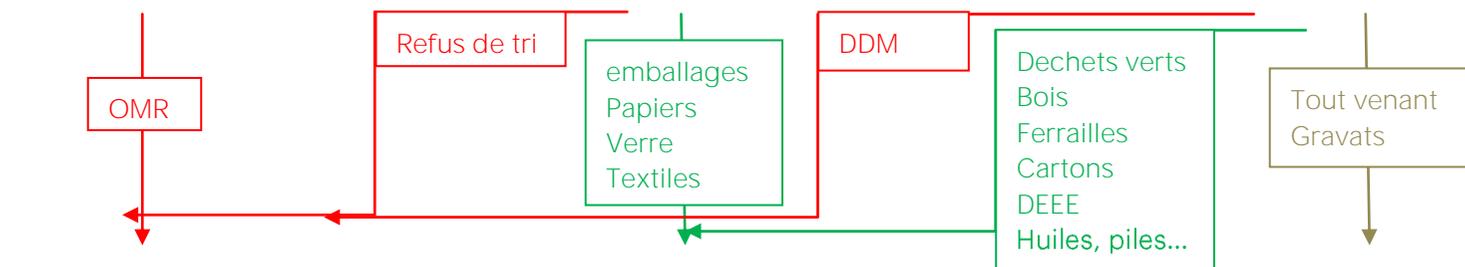
COLLECTE : 14 922 t
585 kg/hbt INSEE/an
516 kg/hbt DGF/an



COLLECTES SEPARATIVES : 2 023 t
79 kg/hbt INSEE/an
70 kg/hbt DGF/an
14% des déchets



DECHETERIES : 7 033 t
276 kg/hbt INSEE/an
243 kg/hbt DGF/an
47% des déchets



TRAITEMENT : 14 922 t
585 kg/hbt INSEE/an
516 kg/hbt DGF/an

Valorisation énergétique : 5 968 t
234 kg/hbt INSEE/an
206 kg/hbt DGF/an
40% des déchets

Valorisation matière : 5 808 t
228 kg/hbt INSEE/an
200 kg/hbt DGF/an
39% des déchets

Enfouissement : 3 146 t
123 kg/hbt INSEE/an
110 kg/hbt DGF/an
21% des déchets



Vapeur ou électricité REFIOM mâchefers

INDICATEURS FINANCIERS : MODALITE D'EXPLOITATION DU SERVICE

Marchés de prestations : 743 634 € (CA 2016) : 34% des dépenses.

Exploitation, transport, traitement des déchèteries et éco-stations.

Collecte du verre.

Collecte du papier.

Baisse de 1% : évolution plus favorable des tarifs de collecte verre & papier et décalage de facturation, légère baisse des tonnages onéreux en déchèteries.

Contribution au Sittom-mi : 618 288 € (CA 2016) : 28% des dépenses.

Incinération des déchets résiduels et refus de tri.

Tri des emballages légers.

Hausse de 1% : légère hausse des tonnages triés, et des tonnages transférés par le syndicat.

Régie : 811 948 € (CA 2016) hors amortissement : 37% des dépenses. 1 137 827 € amortissements compris.

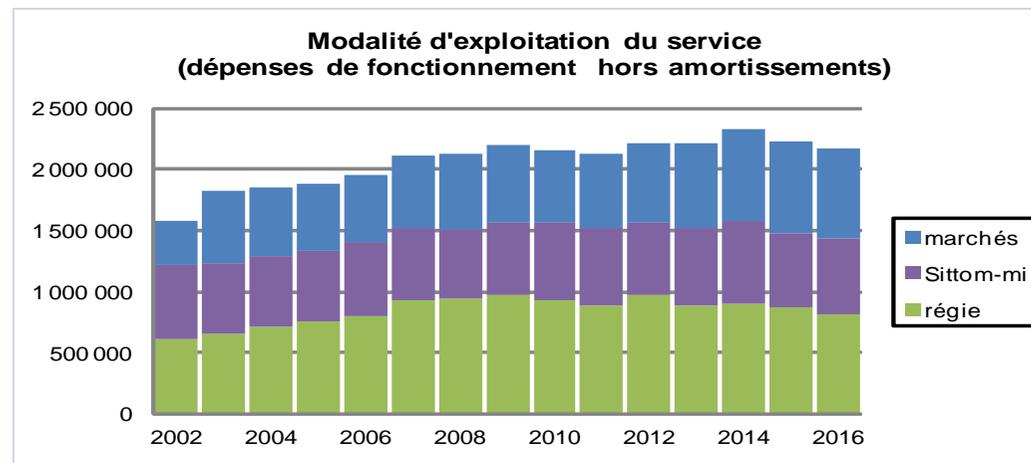
Collecte et transfert pour part des ordures ménagères résiduelles.

Collecte sélective et transfert des emballages légers.

Services communs, communication et prévention des déchets.

Prise en charge et gardiennage des mini-déchèteries.

Baisse de 7% des charges à caractère général et des frais de personnel.



INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR DES ENTREPRISES EN 2016

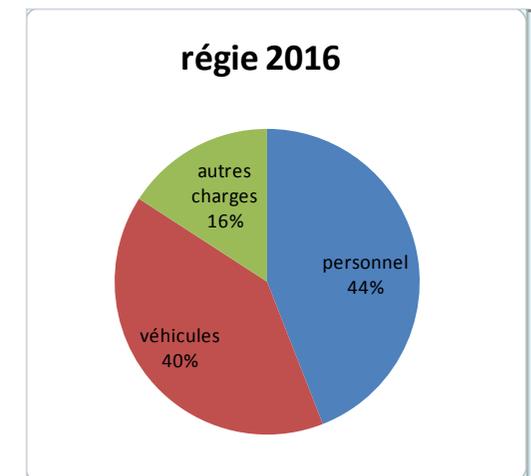
Collecte du verre et du papier :	52 489 € TTC
Haut de quai de déchèterie :	151 836 € TTC
Transport des déchèteries et éco-stations :	246 792 € TTC
Traitement des produits de déchèteries et éco-stations :	248 431 € TTC
Traitement des DDS :	29 058 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR LE SYNDICAT DE TRAITEMENT EN 2016

Traitement des ordures ménagères :	525 295 € TTC
Tri de la collecte sélective :	90 089 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : REGIE DECHETS

	Coût total annuel approché (€TTC)
Personnel du service et des éco-stations (salaires et autres charges)	501 203 €.
Véhicules (fonctionnement et amortissement)	456 088 €.
Autres charges techniques (fonctionnement et amortissement) : frais de structure du service, locaux, déchèteries, sacs jaunes ...	185 746 €.



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

Dépenses courantes (régie, Sittom-mi, prestataires) : 2 236 339 €.

Amortissement : 326 860 €. Seules les déchèteries ne sont pas amorties.

Les dépenses de fonctionnement, non affectées, relatives au service, sont :

Intérêt d'emprunts (déchèteries) : 5 314 €.

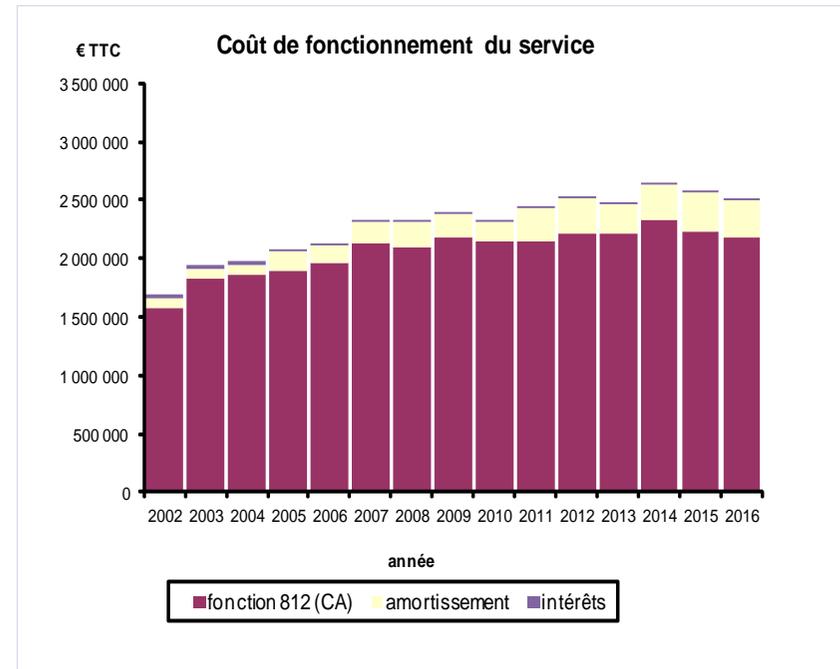
La variation globale du budget est de -2.6% par rapport à l'année précédente.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 502 845 € TTC

102 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE.

86 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

168 € LA TONNE



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

Ordures ménagères	Conteneurs 660 l	6 480€
	Pièces pour grosses réparations	5 218 €
Collecte sélective	contenant de collecte sélective	1 656 €
Déchèteries	remise en état et amélioration des déchèteries	83 789 €
Investissements de l'année en € TTC :		97 143 €

S'y ajoute le remboursement des annuités d'emprunt pour la construction des déchèteries : 12 511 €.

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

La taxe ordures ménagères (85%) :

2 699 582 €.

Evolution des bases (+1.99%) sans modification du taux.

Recettes diverses (2%) :

53 788 €

Essentiellement l'amortissement de subventions.

Recettes de valorisation, soutiens des filières (13%) :

407 726 €.

En baisse, baisse des prix de rachat, report de versement, baisse des quantités de plusieurs flux.

Financement sans contribution du budget général.

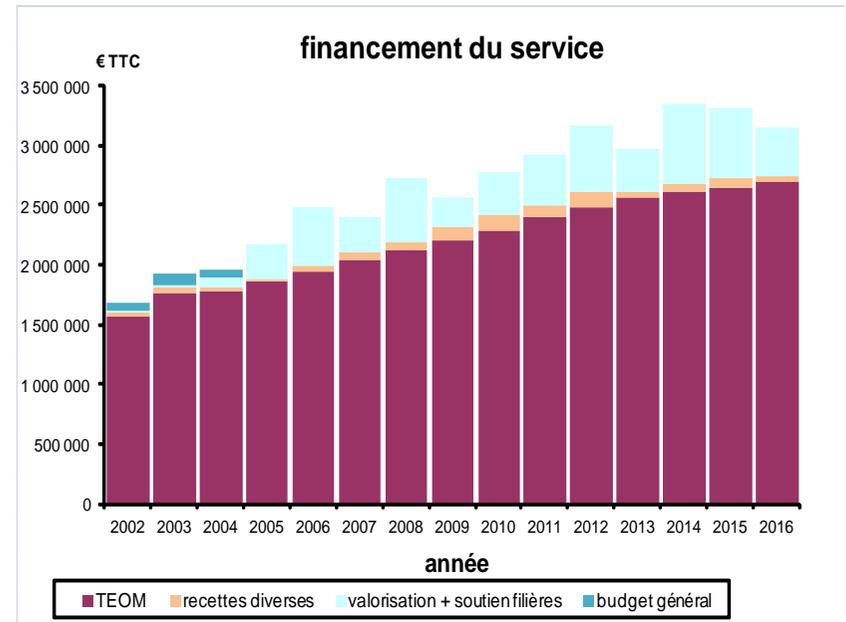
RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 3 161 096 € (-4.6%)

UN TAUX DE TEOM A 12.6% INCHANGE DEPUIS 2006.

En moyenne :

110 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE.

93 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.



INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Prévention
Déchèteries

Solde de l'aide au programme de compostage individuel
Acompte sur l'opération de mise en conformité des déchèteries

CD 56
CD 56

5 482 €.
12 389 €.

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PRODUITS DE VALORISATION

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement possibles.

Rachat du papier :	19 431 € TTC
Rachat des emballages (verre, plastiques, métaux, cartons et fibreux) :	70 659 € TTC
Rachat des métaux de déchèteries :	24 663 € TTC
Rachat des DEEE de déchèteries :	6 070 € TTC
Vente d'énergie produite par les installations du SITTOM-MI	englobé dans le tarif d'incinération

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES SOUTIENS

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement parfois important.

Soutien Eco-emballages (SDD 2014, liquidatif 2015, acomptes T1 à T3 2015) :	278 882 € TTC
Soutien OCADEEE (T4 2015 à T3 2016) :	9 536 € TTC
Soutien Eco -folio 2015 :	non reçu durant l'exercice

INDICATEURS FINANCIERS : COUTS COMPLETS PAR ETAPES TECHNIQUES (méthodologie ComptaCoût®)

Cette méthode de comptabilité est définie par l'ADEME. Elle vise à retracer, par flux de déchets et par étapes de gestion, les coûts de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Les coûts sont présentés H.T. même si la collectivité n'est pas assujettie.

Coût complet € H.T.*	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries	eco-stations	Recup'R	TOTAL
tonnages	5 866	1 078	443	440	6 573	458	51	14 910
charges fonctionnelles	117 070	3 822	1 789	24 355	44 049	9 042	78 392	278 519
prévention	22 041							22 041
pré-collecte	46 157	3 928	3 085	22 725				75 895
collecte	614 535	31 154	21 726	127 514	166 313	37 088	44 227	1 042 557
transport	97 700	7 746			183 237	42 343	35 926	366 952
traitement des déchets non dangereux	475 990			81 899	205 939	25 732	97 955	887 515
traitement des déchets dangereux					25 403			25 403
TOTAL	1 373 493	46 650	26 600	256 493	624 941	114 205	256 500	2 698 882
%	51%	2%	1%	10%	23%	4%	10%	

INDICATEURS FINANCIERS : COUTS AIDES 2016 PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie ComptaCoût®)

Les coûts aidés sont les coûts complets moins les produits, aides et soutiens liés aux différents flux.

coûts aidés TTC	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries	eco-stations	Recup'R	TOTAL
coût complets € H.T.	1 373 493	46 649	26 600	256 492	624 941	114 205	256 501	2 698 881
TVA acquittée	42 364	3 058	2 029	18 123	56 167	6 954	4 039	132 734
produits : recettes, aides et soutiens	133 711	41 634	36 749	285 201	82 789	23 634	241 074	844 792
TOTAL	1 282 146	8 073	- 8 120	- 10 586	598 319	97 525	19 466	1 986 823
%	65%	0%	0%	-1%	30%	5%	1%	

Les ventes de produits, les aides et soutiens sont essentiellement liés aux collectes séparatives pour la fonction déchets ménagers, au chantier d'insertion de la recyclerie RECUP'R.

POSITION DE LA COLLECTIVITE : PERFORMANCE MOYENNE PAR HABITANT DGF (KG/AN)

Flux de déchets	RMCom 2016	Sittom-mi 2016	objectif PDND 2019
Ordures ménagères	203	187	183 kg/hbt DGF/an
Verre	37	44	47 kg/hbt DGF/an
Propre et sec (sacs jaunes et papier)	31	41	54 kg/hbt DGF/an
Déchèteries hors gravats	200		187 kg/hbt DGF/an
Gravats	43		67 kg/hbt DGF/an
Total	514		538 kg/hbt DGF/an

2016 marque un fléchissement dans la progression des tonnages de déchets ménagers.

La collectivité atteint déjà l'objectif global du plan départemental des déchets non dangereux, du fait d'une faiblesse des apports de gravats en déchèteries par rapport au reste du département.

Cependant la répartition par flux diverge des objectifs :

- Collecte d'ordures ménagères résiduelles plus élevée que les objectifs et collecte sélective (verre, papier, sacs jaunes) inférieure aux objectifs.
- Flux de déchèteries hors gravats supérieurs aux objectifs du plan.

Les performances de collecte sélective seraient à améliorer, ce qui diminuerait d'autant les quantités d'ordures ménagères et leur coût de gestion.

Les actions de prévention contribueraient également à la diminution du gisement d'OMR et des déchets apportés en déchèteries (notamment les déchets verts).

Glossaire

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALESI : association lanestérienne d'entraide sociale immédiate

AV : Apport volontaire, mode de collecte dans lequel le contenant de collecte de grosse capacité sont mis à disposition du public sur la voirie.

BOM : benne à ordures ménagères

C0.5, C1, C2... : fréquence de collecte une semaine sur 2, fréquence de collecte une fois par semaine, fréquence de collecte deux fois par semaine

CA : compte administratif

CD 56 : conseil départemental du Morbihan

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CS : collecte sélective, collecte séparée de certains flux de déchets recyclables en vue de leur valorisation (par exemple emballages légers, papiers, verre)

DDS : déchets diffus spécifiques (anciennement déchets dangereux des ménages)

Déchèterie : lieu clos, gardienné, où les usagers peuvent déposer de manière séparée des déchets autres que les ordures ménagères résiduelles

DGF : dotation globale de fonctionnement

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

DMA : déchets ménagers et assimilés

ETP : équivalent temps plein

Hbt : habitant

Encombrants : Déchets de l'activité domestique des ménages qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères et ne font pas l'objet d'une filière de valorisation locale

FCO : formation continue obligatoire à la sécurité (chauffeurs poids lourds)

ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

ISDI : installation de stockage des déchets inertes

ISDND : installation de stockage des déchets non dangereux

JRM : journaux-revues-magazines

OMR : ordures ménagères résiduelles : déchets des ménages de petit volume ne pouvant être recyclés.

PAV : point d'apport volontaire (OMR, CS, Verre, JRM)

PR : point de regroupement, mode de collecte dans lequel le contenant de proximité est mis à disposition du public pour la collecte des sacs fermés d'OMR ou de CS.

REFIOM : résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

RMCom : roi Morvan communauté

SDD : soutien au développement durable (volet du contrat Eco-emballages)

SIRCOB : syndicat intercommunal de réputation du centre ouest Bretagne

SITTOM-MI : syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur

T1, T2, ... : trimestre 1, trimestre 2, ...

TC : temps complet

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères